Image not found or type unknown

Huissier a mon domicile pour mon conjoint

Par **glen_old**, le **07/12/2007** à **21:49**

Bonjour,

je me trouve dans une situation tres delicate,en effet je vis avec mon conjoint qui se trouve etre en procedure de divorce.
Il possede avec sa femme un chateau dont il est co-emprunteur et pour raisons de blocage de divorce,ne paye plus les credits du bien dont sa femme jouie gratuitement.
Aujourd'hui j'ai recu a mon domicile(la ou vit mon conjoint)un recomandé de la part de l'huissier qui ,sous 10 jours viendra saisir mes meubles.
Or ce sont mes meubles(meubles de famille,heritage...),ceux de mon conjoint etant encore au chateau,mais comme il est "domicilé"(pas declaré legalement) chez moi les huissiers vont venir a mon domicile,a mon nom.

Y a t'il des recours possibles,les huissiers peuvent ils saisir mes meubles?
S'il vous plait,aidez moi

merci de votre reponse,

cordialement,

Evelyne

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés